économie

Les salariés abandonnés veulent racheter leur usine

Abandonnés par leur patron espagnol, les salariés de CEPAM ont présenté hier un projet de rachat en coopérative de leur usine de Mauzé-sur-le-Mignon.

Une trentaine de salariés de CEPAM étaient présent hier matin devant le tribunal de commerce de Niort, pour soutenir trois de leurs cadres, venus présenter un plan de reprise en Scop (lire par ailleurs) de cette usine de plinthes de Mauzé-sur-le-Mignon.

Depuis août, les 96 salariés n'ont plus de nouvelle du propriétaire : le groupe espagnol Herlobe a rapatrié son directeur et abandonné, de fait, ce site en redressement judiciaire.

65 salariés ont décidé de prendre leur destin en main. Sûrs de la valeur de leur outil de travail, ils ont *« mis au pot »* deux mois de salaire en moyenne, pour constituer le capital nécessaire à sa reprise. Tous espèrent que le tribunal de commerce validera ce plan : décision mercredi prochain.

L'Union régionale des Scop est déjà convaincue : elle a accordé 22 prêts de 2.000 € à taux zéro à des salariés de CEPAM. Autre soutien de poids, celui du conseil régional. Par le biais de sa bourse Tremplin, il s'engage à doubler le capital des salariés.

« Nous avons été soutenus par tout le monde, la ville de Mauzé, la députée, le conseil général, la CAN, énumère Vincent Grosselin (responsable de la production). *Des fournisseurs s'engagent aussi avec nous. Et ce projet a été monté de pair avec le comité d'entreprise »* Le transporteur Genty, une autre Scop, est aussi de l'aventure. Hier matin, 324.600 € avaient été rassemblés, indiquait Christabelle Chollet, responsable des finances, *« et on devrait arriver à 370.000 »*. Elle salue aussi la compétence l'administrateur, Me Jeannerot, nommé par le tribunal de commerce.

Au-delà du montage financier, c'est une aventure humaine que CEPAM est en train de vivre. *« Nous sommes trois devant, mais ils sont tous derrière nous,* expliquent Vincent Grosselin, Christabelle Chollet et Eric Henry, juste avant de monter chez les juges. *Pendant qu'on préparait le projet, qu'une partie des salariés était aux réunions, les autres ont mis les bouchées doubles pour maintenir la production. »* Car le carnet de commande de CEPAM reste plein malgré ces péripéties. *« Depuis que nous sommes seuls, nous avons même développé notre clientèle,* précise une salariée. *C'est la preuve qu'on peut s'en sortir seuls »*

Sébastien Kerouanton

Une trentaine de salariés se sont rassemblés devant le tribunal de commerce, tandis que le reste de l'effectif assurait à l'usine la poursuite de la production.

repère

Scop, mode d'emploi

Dans une société coopérative ouvrière de production, les salariés sont associés majoritaires : ils partagent les décisions et les résultats. Les bénéfices sont d'abord affectés aux salariés et à la consolidation de l'entreprise. En assemblée générale, une personne vaut une voix.

Il existe 36 Scop dans le département des Deux-Sèvres, et un peu plus de 100 dans la région. Elles emploient 2.200 salariés et réalisent un chiffre d'affaire de 180 millions d'euros.

Elles sont fédérées par une union régionale basée à Niort, particulièrement dynamique : le conseil régional est le seul de France à accorder des aides à la création de Scop.

conférence

Intelligence économique et la sécurité informatique

Le groupe Y et le Clusir (club sécurité informatique) Poitou-Charentes organisent le 2 décembre une conférence consacrée à la sécurité informatique en entreprise, destinée à un public professionnel. Elle sera animée par Sébastien Gioria, expert en sécurité informatique, président du Clusir, le commandant Vaury, gendarme spécialisé, et Marc Lapierre, responsable intelligence économique du ministère des Finances en Poitou-Charentes.

Le 2 décembre à 17 h 30. Renseignements et inscriptions auprès de Sébastien Gioria : president@clusir-poi.fr

la phrase

« Nous ne pouvons que regretter des propos polémiques qui ne vont malheureusement pas dans le sens de la reconstruction que tous les militants appellent de leur voix. »

Les partisans de la motion Hamon au PS des Deux-Sèvres réagissent aux propos de Rodolphe Challet, nouveau premier fédéral du parti socialiste, dans la NR de lundi. Partisan de Ségolène Royal, il jugeait indispensable un second vote. Des propos jugés *« partisans »*. Une note de conciliation tout de même : *« Dans les Deux-Sèvres, les élections se sont bien passées et les relations entre les adhérents sont cordiales. C'est un atout pour les temps à venir. Il convient de le préserver. »*